

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 20 août 2026

Un mois pour partager l'espoir et les défis des familles touchées par le cancer de l'enfant

Après avoir illuminé leurs bâtiments officiels ce printemps pour [plusieurs causes de santé publique](#), les communes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel se mobilisent cet automne en faveur du mois du cancer pédiatrique. A l'initiative de l'association Des Soleils pour Princesse Mimi et de la Ligue neuchâteloise contre le cancer, les trois villes éclaireront durant le mois de septembre leurs édifices en signe de solidarité avec les familles touchées et afin de rendre cette réalité plus visible.

Chaque année, environ 350 enfants et adolescent-e-s reçoivent un diagnostic de cancer en Suisse, dont beaucoup de très jeunes. Bien que les progrès médicaux permettent d'espérer une guérison dans bien des cas, cette maladie éprouvante et source de bouleversements pour de nombreuses familles reste peu visible et peu thématifiée dans l'espace public. C'est pourquoi l'association Des Soleils pour Princesse Mimi et la Ligue neuchâteloise contre le cancer, qui soutiennent concrètement les familles touchées, ont demandé aux communes d'illuminer leurs bâtiments publics.

Les autorités des trois communes ont répondu positivement à cette demande : durant tout le mois de septembre – mois consacré à la lutte contre le cancer pédiatrique – les Hôtels de Ville de Neuchâtel et du Locle, ainsi que le couvert de la gare de La Chaux-de-Fonds seront éclairés chaque soir en or, couleur de la valeur inestimable des enfants et de leur courage face à cette maladie. L'illumination sera assurée par leur partenaire Viteos, chargé de la mise en place de la dizaine d'illuminations officielles qui ont lieu tout au long de l'année.

Des manifestations pour sensibiliser le grand public

Au cours du mois de septembre, plusieurs événements sont à l'agenda :

13 septembre: Panathlon Family Games à La Chaux-de-Fonds. L'événement est organisé par le Panathlon des montagnes neuchâteloises, en collaboration avec plusieurs services communaux de La Chaux-de-Fonds et les deux associations concernées. Des concours portant sur la santé et les bienfaits de l'activité physique seront organisés avec de jolis prix à la clé.

20 septembre: balade gourmande aux Geneveys-sur-Coffrane, organisée par Des Soleils pour Princesse Mimi. Les bénéfices de cette manifestation seront intégralement consacrés à l'aide apportée aux familles touchées par le cancer pédiatrique.

30 septembre: conférence au CPNE, site de la Maladière à Neuchâtel, intitulée « Unir nos forces pour accompagner les familles dans l'épreuve du cancer de l'enfant ou du jeune adulte ». Cette rencontre réunira le conseiller d'Etat Frédéric Mairy, le Dr Manuel Diezi, responsable du secteur de neuro-oncologie pédiatrique et d'autres spécialistes du monde de la santé, mais aussi de l'accompagnement, du soutien et de l'insertion.

Des Soleils pour Princesse Mimi et la Ligue neuchâteloise contre le cancer indiquent que toutes ces actions poursuivent un même objectif : sensibiliser, informer, mais surtout rappeler que derrière chaque diagnostic se trouve un enfant, un-e adolescent-e ou un jeune adulte ainsi qu'une famille dont la vie est profondément bouleversée.

- › Association Des Soleils pour Princesse Mimi : www.soleilsmimi.ch
- › Ligue neuchâteloise contre le cancer : www.liguecancer-ne.ch

Villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Ville de Neuchâtel, 032 717 77 15/39

Ville de La Chaux-de-Fonds, 032 967 62 07

Ville du Locle, 032 933 84 59/80

